Ville de Sorgues, Ensemble face aux risques majeurs



La Ville de Sorgues propose une conférence sur 'Connaître, prévenir et réagir face aux feux de forêt, aux inondations et aux risques industriels'. Cette 2° conférence <u>'Passeport pour la cohésion'</u> se déroulera mercredi 6 novembre à 18h au Pôle culturel, en entrée libre. Elle sera animée par Guillaume Grand, commandant du Centre de Secours de Sorgues.

Le territoire de Sorgues est particulièrement exposé à divers risques naturels et technologiques. Durant cette conférence, les feux de forêts, les inondations ainsi que les risques industriels seront abordés. Cette <u>2° conférence du Projet Passeport pour la cohésion</u>, permettra d'échanger sur ces dangers, d'apprendre à les prévenir et de savoir comment réagir en cas d'incident.

Feux de forêt, inondations, risques industriels

Présence de ces risques sur Sorgues ; Prévention ; Actions communales ; Comment s'en prémunir ? Et comment agir en cas d'incident.

8 décembre 2025 |



Ecrit par le 8 décembre 2025



À propos de Guillaume Grand

Depuis juillet 2022, <u>Guillaume Grand</u> occupe le poste de Chef du Centre de Secours de Sorgues (SDIS 84). En mars 2020, il est nommé Adjoint au chef de compagnie et de centre de secours de Sorgues (SDIS 84). En juin 2011, Guillaume Grand est promu au grade de capitaine et devient Chef de section planification et conception au bureau de la formation du SDIS 42. En juillet 2006 il devient Lieutenant - Chef de section ressources humaines de la compagnie Nord Stéphanois. En septembre 2001, il intègre le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire (SDIS 42) en tant que Sapeur-pompier professionnel non officier. Sa carrière a débuté en décembre 1999 en tant qu'Adjoint sanitaire à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Haute-Loire. Il a complété son parcours académique en 2019 par un Master 2 en Sciences de l'Éducation - Ingénierie Pédagogique en Formation d'Adultes de l'Université à Paris. Guillaume Grand obtient en 1997 un DUT en Hygiène, Sécurité et Environnement à Bordeaux, développant ainsi une expertise dans les domaines de la sécurité et de l'environnement, qui sera le socle de sa carrière.

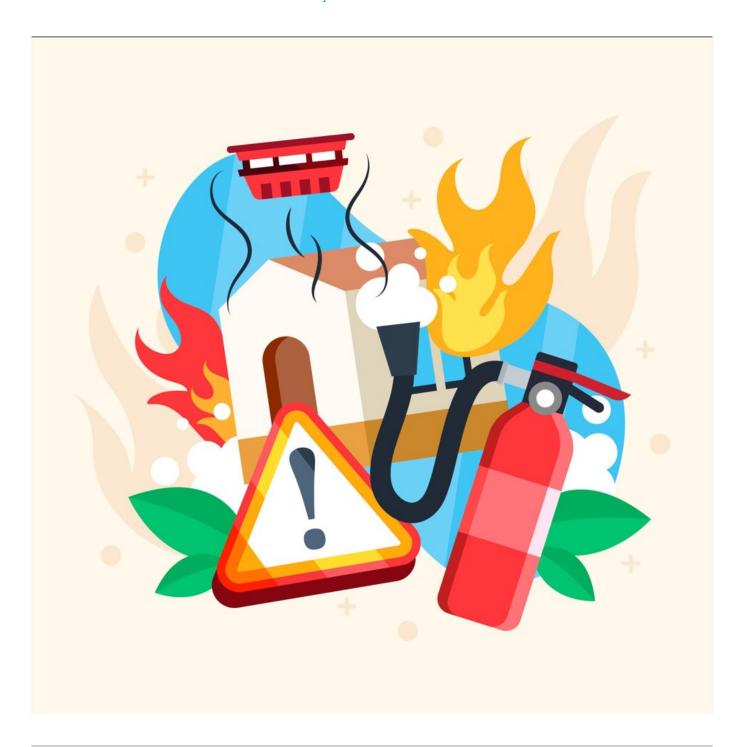
Les infos pratiques

Conférence 'Ensemble face aux risques majeurs'. Mercredi 6 novembre 2024. 18h. Pôle culturel Camille Claudel. Renseignements au 04 90 39 71 68. Entrée libre.

8 décembre 2025 |



Ecrit par le 8 décembre 2025





La Ville de Sorgues forme les citoyens aux risques majeurs avec le Passeport pour la **Cohésion**



La Ville de Sorques vient de lancer son Passeport pour la Cohésion, qui vise à rassembler les citoyens autour de la prévention et de la gestion des risques majeurs identifiés sur notre territoire dans le but de pouvoir intervenir en cas de catastrophe. Différentes conférences et formations gratuites auront lieu jusqu'en mai 2025.

Initié par Bernard Rigeade, adjoint au Maire délégué à la Politique de la Ville, et porté par la municipalité, le Passeport pour la Cohésion est né. « Il s'inscrit dans notre volonté d'assurer la sécurité et le bien-être de tous nos concitoyens face aux risques majeurs auxquels nous pouvons être confrontés », explique la Ville de Sorgues.



Ce dispositif ne vise pas seulement à sensibiliser la population sorguaise, c'est un programme de formations et conférences étalées d'octobre 2024 à mai 2025 sur différentes thématiques qui tournent autour des catastrophes naturelles, des accidents ou de crises diverses. « Il est essentiel que chacun d'entre nous se sente concerné et devienne acteur de la sécurité de notre ville », a déclaré <u>Thierry Lagneau</u>, maire de Sorgues. Il n'est pas nécessaire d'assister à toutes les conférences et formations pour adhérer à ce projet.

Objectif: unir face aux risques

Avec cette série de formations et conférences, la Ville souhaite informer les citoyens tout en les impliquant activement dans une démarche plus participative et collective pour favoriser le vivre ensemble. Les formations et conférences seront basées sur des événements récents durant lesquels les populations n'étaient pas préparées comme le séisme au Maroc, les inondations en Europe centrale, les incendies au Portugal, ou encore l'attentat d'Arras.

Cette méthode permettra d'insister sur la nécessité de se former pour devenir acteur de sa propre sécurité et de la sécurité des autres. En plus de contribuer à forger la culture du risque, le Passeport pour la Cohésion veut renforcer les liens sociaux, rétablir une connivence et redécouvrir une solidarité.

Vers la mobilisation de volontaires

Pour le bon déroulement du projet, une vaste campagne de recrutement de volontaires est lancée. Ces derniers joueront un rôle essentiel dans la pérennité du Passeport de la Cohésion puisqu'autour d'eux seront créés des groupes d'intervention qui seront mobilisables en cas de besoin.

À termes, l'objectif est de multiplier ces groupes pour assurer une couverture optimale du territoire en cas de risque majeur. En lançant ce projet, la Ville de Sorgues se veut modèle de cohésion sociale et de résilience face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Programme des formations et conférences

Les formations et conférences auront pour objectif d'enseigner aux citoyens les bonnes pratiques face aux catastrophes naturelles, industrielles et sanitaires.

- Le mercredi 6 novembre à 18h, le Capitaine des pompiers <u>Guillaume Grand</u>, commandant du centre de secours de Sorgues, animera la formation 'Feu de forêt, inondation, industriel connaître, prévenir, réagir face à ces risques sur Sorgues'.
- Le mercredi 15 janvier 2025 à 18h, le Docteur <u>Gérard Lepeu</u>, ancien chef de Service d'hématologie au Centre Hospitalier d'Avignon, animera la conférence 'Risques infectieux en cas de catastrophe'.
- Le mercredi 29 janvier 2025 à 18h, par la Professeure <u>Damienne Provitolo</u>, géographe, directrice de recherche au CNRS, codirigeante de l'équipe RISQUES sur une planète changeante au laboratoire Géoazur à Sophia Antipolis, et directriceadjointe scientifique de l'Institut Méditerranéen du Risque de



l'Environnement et du Développement durable de l'Université Côte d'Azur, animera la conférence 'Vulnérabilité, résilience et comportements humains face aux catastrophes'.

- Le mercredi 26 février 2025 à 18h, le Professeur Olivier Bellier, professeur d'Université d'Aix-Marseille Université, vice-président délégué Science et Société d'Aix-Marseille Université, directeur du CEREGE Aix-Marseille Université, animera la conférence 'Séismes en Provence : de la tectonique des plaques aux tremblements de terre de Provence (1909)'.
- Le mercredi 26 mars 2025 à 18h, le Professeur Emmanuel de la Coussaye, professeur des Universités et chef du Service des urgences du CHU de Nîmes, animera la conférence 'La médecine de catastrophe'.
- Le mercredi 9 avril 2025 à 18h, Fabrice Montreuil, retraité du CEA (Commissariat à l'Énergie Nucléaire et aux Énergies Alternatives), ancien chef de laboratoire du Service de Protection contre les Rayonnements Marcoule, et président de l'Association pour les Techniques et les Sciences de Radio protection, animera la conférence 'Les risques radiologiques lors d'un évènement de type nucléaire, local, national ou international. Les moyens de protection ».
- Entre janvier et avril 2025, <u>Van-Son Muonghane</u>, psychologue et formateur en techniques d'optimisation du potentiel, animera la formation 'Méthode de gestion du stress adaptée aux risques majeurs' qui sera divisée en deux modules totalisant 4h de formation.
- Entre janvier et mai 2025, l'<u>Association de Formation au Secours Aquatique de Vaucluse</u> animera la conférence 'Secourisme en milieu dégradé'.

Une mise en pratique pour clôturer le projet

Le 24 mai 2025, la Ville de Sorgues organisera une journée de clôture du projet de Passeport pour la Cohésion au cours de laquelle les volontaires pourront mettre en pratique ce qu'ils ont appris. Les personnes inscrites au projet établiront ensemble un scénario catastrophe. Chacune aura un rôle attribué, certaines seront victimes, d'autres secouristes ou brancardiers, certaines géreront le maquillage des blessés et des effets spéciaux pour créer l'événement le plus proche de la réalité. Cette simulation de risques majeurs aura lieu à à l'île de l'Oiselay près du pont des Arméniers.

Les places pour les formations et conférences sont limitées. Pour visualiser tout le programme et s'inscrire, cliquez ici.

Le formulaire d'inscription doit être rempli et déposé à l'accueil du Centre administratif ou envoyé par mail à l'adresse passeportcohesion@sorgues.fr



Digues de la Barthelasse : la commission d'enquête dévoile son rapport



Après l'enquête publique qui s'est tenue du 6 janvier au 9 février dernier, la commission d'enquête sur l'amélioration de la protection des îles Piot et de la Barthelasse contre les crues du Rhône sur la commune d'Avignon vient de rendre son rapport public.

« La commission chargée de conduire l'enquête publique sur le projet de confortement des digues Piot et Barthelasse a rendu son rapport public, expliquent la communauté d'agglomération du Grand Avignon et la commune d'Avignon. Elle émet un avis favorable, avec deux réserves et des recommandations, qui rendent possible le lancement du projet, tout en conciliant le respect de l'environnement, comme l'avaient exprimé le Grand Avignon et la Ville d'Avignon dans leurs observations. »

Un espace environnemental et agricole majeur pour l'agglomération





Pour rappel, le Grand Avignon porte un projet d'amélioration de la protection contre les crues des îles Piot et de la Barthelasse dans le cadre de son action en faveur de la prévention des inondations. Ce secteur, situé dans le lit majeur du Rhône sur la commune d'Avignon, constitue une des zones d'expansion des crues du Rhône et subit donc régulièrement des inondations. Ces îles sont habitées par une population permanente d'un millier d'habitants et peuvent accueillir une population beaucoup plus importante en période estivale.

Par ailleurs, cette zone constitue également un poumon vert de l'agglomération et lieu de production agricole majeur pour le territoire abritant également une forêt alluviale préservée. Cependant, cet espace est sécurisé par un ensemble d'ouvrages de protection construits à différentes époques qui offre un niveau de protection inégal.

Mieux protéger la zone

L'objectif de l'agglomération et de la Ville est d'assurer la protection des secteurs urbanisés des îles Piot et Barthelasse, permettant de garantir la sécurité des personnes et des biens, supprimer le risque de rupture des digues en cas de surverse du Rhône, réduire la fréquence des inondations, retarder l'arrivée des éventuels débordements pour une meilleure gestion de crise ainsi que de pérenniser les activités de production agricole, de tourisme et de loisirs.

Avis favorable avec 2 réserves

« Le rapport souligne d'abord la forte participation du public au cours de cette enquête qui a recueilli 1 600 observations sur le registre dématérialisé, plus de 300 observations sur le registre papier et 2 pétitions de l'association SOS Barthelasse et de l'ASCO (Association syndicale constituée d'office, gestionnaire des digues et ouvrages hydrauliques), rappelle le Grand Avignon. C'est sur la base de ces contributions citoyennes que la commission d'enquête, instance indépendante, a exprimé ses conclusions. Elle relève ainsi la nécessité légale et technique de mettre en œuvre ce confortement pour supprimer le risque de rupture des digues actuelles et dans l'objectif d'assurer la protection des habitants et de pérenniser les activités économiques sur les deux îles. »

La commission d'enquête exprime cependant deux réserves sur le projet qui concernent tout d'abord, « l'absence de solution proposée pour l'appontage des péniches, et ensuite, l'absence de solutions alternatives pour éviter l'impact sur la ripisylve sur les sections 1 et 2 du chantier, correspondant à la portion de la digue de la Barthelasse comprise entre le chemin de la Traille et le chemin de la Projette ».

Lancement des travaux en 2023

Pour le Grand Avignon comme pour la ville, il s'agit là d'une position équilibrée, permettant de répondre tout à la fois aux enjeux de protection des populations et des acteurs économiques de ces îles tout en préservant la richesse naturelle et la biodiversité exceptionnelles de ce territoire unique en Europe.

« En conséquence, le Grand Avignon, qui pilote ce projet depuis 2018, va pouvoir engager un programme de travaux, le plus respectueux possible de l'environnement, et dans les délais impartis, se félicite l'agglomération. En 2023, seront ainsi lancés les travaux de confortement des digues sur toutes les sections qui font l'objet d'un consensus, à commencer par l'île Piot et les mesures de compensation hydraulique au niveau du quai des Allemands. En parallèle, pour les sections faisant l'objet d'une réserve de la commission d'enquête, le Grand Avignon va engager des études complémentaires pour trouver une





solution alternative conciliant toujours plus et mieux protection des habitants et respect de la biodiversité. >